



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 5 décembre 2014

Elections La Poste SA du 1^{er} au 4 décembre 2014

La CGT confirmée 1^{ère} organisation à La Poste

Les postières et les postiers viennent par leur vote de reconduire la CGT 1^{ère} organisation syndicale à La Poste à 26,54 % avec 4 points d'avance et toujours 4 sièges au comité technique national.

Ce scrutin est intervenu dans un contexte de déstabilisation politique et sociale dans l'entreprise et au delà, de restructurations incessantes, de destruction massive d'emplois (13.500), de recomposition syndicale, de campagne calomnieuse envers la CGT, syndicat de luttes porteur d'alternatives. La CGT tient avant tout à saluer l'engagement de ses syndiqués et de ses organisations pour assurer ce résultat. Elle remercie également les 41.350 salariés qui ont porté leur vote sur notre organisation.

Malgré une participation à 75,63 % en légère baisse par rapport à 2011, les salariés ont montré leur attachement fort à la démocratie dans l'entreprise.

Néanmoins, le vote électronique imposé par l'entreprise et mis en œuvre par une de ses filiales a créé entre autres, une discrimination pour les métiers de la distribution tous objets qui représentent encore la majorité des salariés et n'ont pu voter qu'à 66,5 %.

A cela s'ajoutent de nombreuses irrégularités et anomalies constatées et dénoncées tout au long du scrutin à l'exemple du vote CGT qui en 1 clic s'est transformé pour de nombreux agents en vote blanc au moment de sa validation. Malgré les explications alambiquées de la direction, ce sont 15.507 votes blancs qui sont comptabilisés.

De plus, la CGT conteste l'engagement partisan de la direction et de son PDG dans la campagne sur plusieurs aspects:

- son opération de dénigrement des organisations non-signataires de l'accord «un avenir pour chaque postier»,
- sa décision unilatérale de report après les élections de la signature de l'accord «Avenir des métiers de conseils bancaires» que la CGT, après consultation, avait décidé de signer.

La CGT-FAPT va prendre le temps d'analyser pleinement ces résultats avec l'objectif d'aborder toutes les questions qu'ils posent.

Avec ses syndiqués, elle reste déterminée pour défendre les intérêts individuels et collectifs des personnels. Elle appelle les postières et postiers à lutter pour gagner sur leurs revendications salariales, d'exigence de créations d'emplois, de résorption de la précarité, d'amélioration des conditions de travail, de droits et libertés de revendiquer et d'intervenir sur les choix de l'entreprise pour garantir un service public de la communication de qualité sur toutes les activités postales.